

Comité de suivi des propositions de la Convention citoyenne sur le Plan d'action Air Énergie Climat

14 juin 2025





Fabrice BOISSIER

DGA à l'urbanisme, l'habitat, et au pilotage de la transition écologique
de la Métropole Rouen Normandie

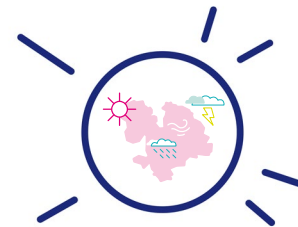


LES ELEMENTS INCONTOURNABLES DU PROJET DE TERRITOIRE

› Des objectifs nationaux et des choix politiques :



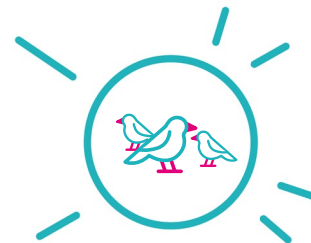
Atteindre le **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** en 2050



L'**adaptation au changement climatique**



Atteindre le **Zéro Emission Nette** de gaz à effet de serre (ZEN) à horizon 2050




Le **maintien de la biodiversité**

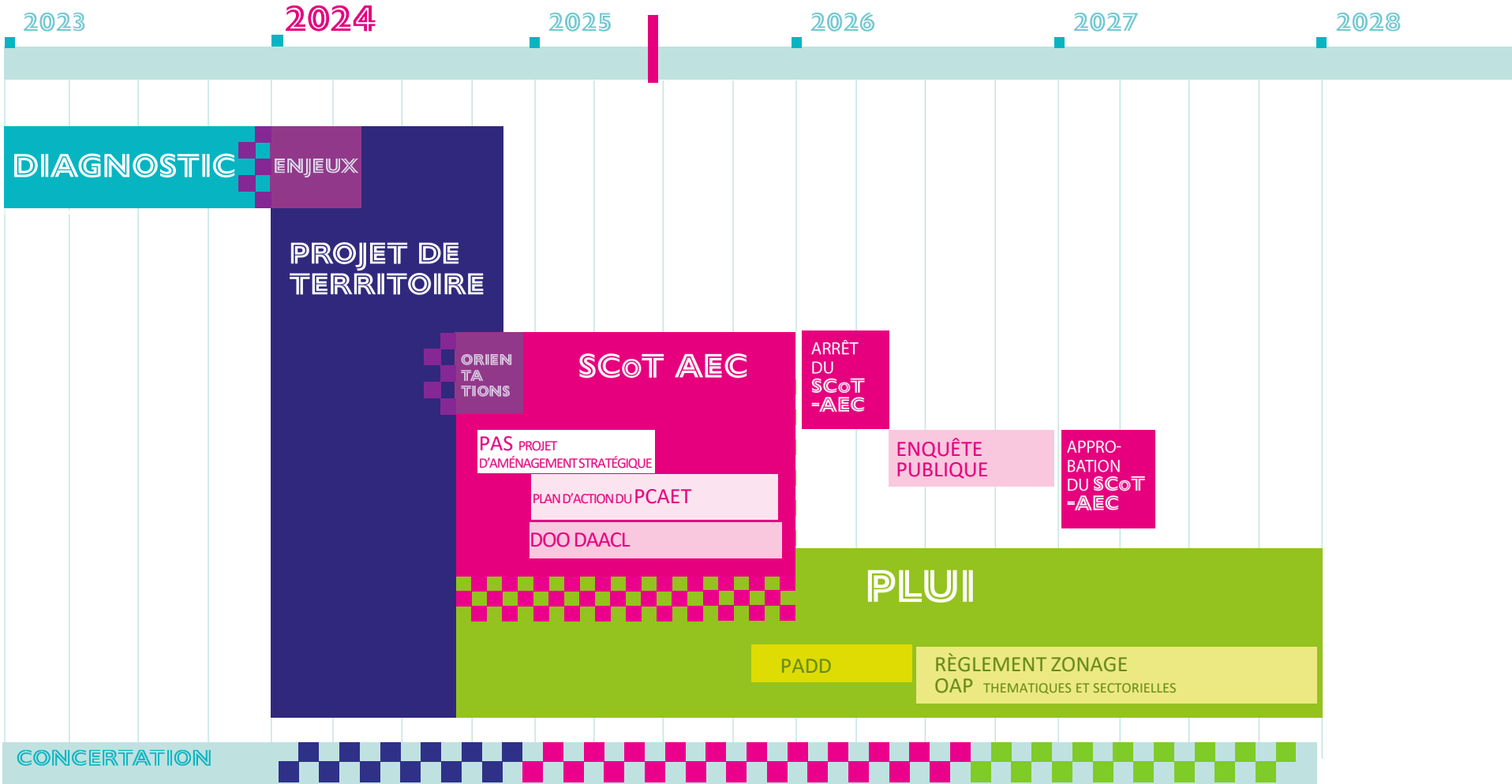


Le SCOT valant Air Energie Climat intègre ces invariants



CALENDRIER DU PROJET


 PAS : Projet d'Aménagement Stratégique
 DOO : Document d'Orientation et d'Objectifs
 DAACL : Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique
 PCAET : Plan Climat-Air-Energie Territorial



Rappel du travail du comité de suivi de la Convention citoyenne

Suivre la mise en œuvre et les suites de l'élaboration du SCoT valant PCAET, au regard des propositions de la Convention.

Session 1 du comité de suivi du 16 novembre 2024 :

- Le scénario de référence proposé par la Métropole Rouen Normandie.
- Les grandes orientations stratégiques du PAS.

Présentation en réunion publique le 30 janvier 2025 :

- Echanges autour des retours du comité citoyen sur les grandes orientations du PAS.



*Session 1
du
comité
de suivi*



*Réunion
publique
PAS*

Rappel du travail du comité de suivi de la Convention citoyenne

Session 2 du comité de suivi du 29 avril 2025 :

- Le Document d'orientations et d'objectifs (DOO)

Session 3 du comité de suivi du 06 mai 2025 :

- Le Document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL)

Présentations en réunions publiques les 22 et 27 mai 2025 : retour sur le travail du comité de suivi sur le DOO et le DAACL



*Session 2
du
comité
de suivi*



*Session 3
du
comité
de suivi*



Giselle DIAMPOVA

Animatrice

RESPUBLICA

Rappel des règles d'intelligence collective

- **Ecoute attentive et respect de la prise de parole de chacune et chacun :** Ne pas couper la parole, ni monopoliser la parole trop longtemps.
- **Légitimité :** La diversité de vos identités, de vos expériences, de vos parcours est un atout pour le groupe. Chacune et chacun est légitime d'être ici.
- **Inclusion et non-discrimination :** Personne ne doit se sentir exclu, les attaques personnelles, les propos ou actes discriminatoires, le harcèlement, les insultes, les jugements envers autrui ne seront pas acceptés.
- **Souveraineté :** s'exprimer en son nom et non au nom du groupe ou à la place de l'autre (mis à part si vous êtes porte-parole du groupe).





Objectifs de la session

- Comprendre et s'appropriier le Plan d'action Air Énergie Climat
- Travailler sur les fiches actions au regard des productions de la Convention Citoyenne





Déroulé de la journée

- 1 **Présentation du Plan d'action Air Énergie Climat**
- 2 **Travail en sous-groupes sur les fiches actions du volet AEC**
- 3 **Déjeuner – 12h30**
- 4 **Débat mouvant sur les positions de la Convention citoyenne**
- 5 **Poursuite du travail en sous-groupes sur les fiches actions du volet AEC**
- 6 **Synthèse du travail en sous-groupes sur les fiches actions du volet AEC**
- 7 **World café sur les fiches actions du volet AEC**
- 8 **Restitution**



Quiz sur le Plan d'Action Air Énergie Climat



Question 1

Que signifie le sigle PCAET ?

- 1. Programme de Compostage et d'Actions Ecologiques Transversales**
- 2. Plan Climat Air Energie Territorial** ✓
- 3. Pacte des Communes pour l'Adaptation Energétique Totale**



Question 2

À quoi sert le PCAET?

1. Un plan d'action pour rafraîchir l'air avec les éoliennes
2. Un plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air ✓
3. Un plan d'action pour évaluer la qualité de l'air sur un territoire



Question 3

Quelle est la différence entre le PCAET et le volet AEC (Air Énergie Climat) ?

1. Il n'y en a pas ✓
2. Le PCAET inclue beaucoup plus de thématiques que le volet AEC
3. Le volet AEC est une sous-partie du Schéma de cohérence territoriale (SCoT).



Question 4

À quelle fréquence un PCAET doit-il être révisé ?

1. Tous les 6 ans 

2. Tous les 10 ans

3. Tous les 20 ans



Question 5

Un PCAET peut inclure des actions sur :

- 1. La mobilité**
- 2. Les déchets**
- 3. L'habitat**
- 4. Toutes ces réponses**





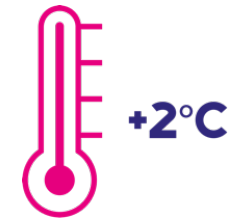
Le Plan d'Action Air Énergie Climat

Charlotte CELESTIN
Métropole Rouen Normandie



Rappel des objectifs stratégiques climat-air-énergie

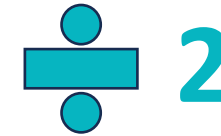
CLIMAT



Atteindre la neutralité carbone à 2050

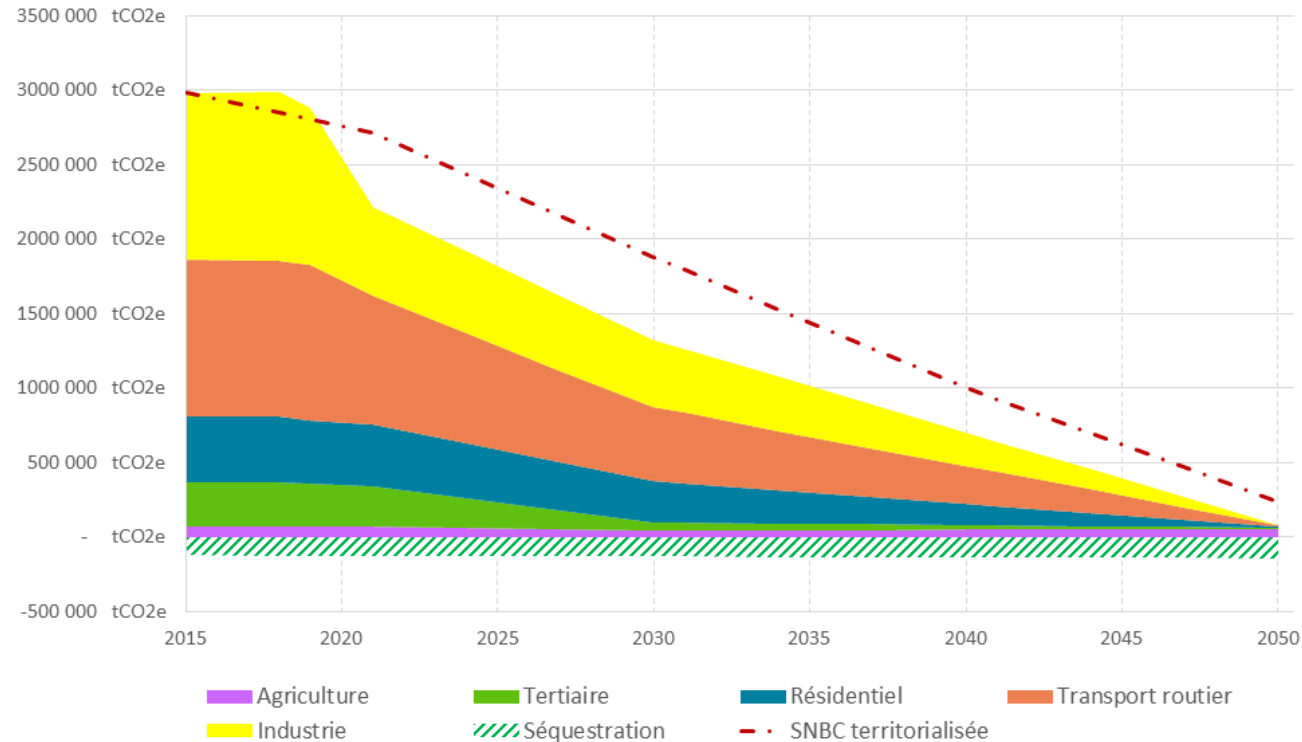


Réduire au maximum possible l'empreinte carbone du territoire



Les émissions de GES en 2032 par rapport à 2021

Emissions de gaz à effet de serre de la MRN - Trajectoire de réduction maximale



ENERGIE



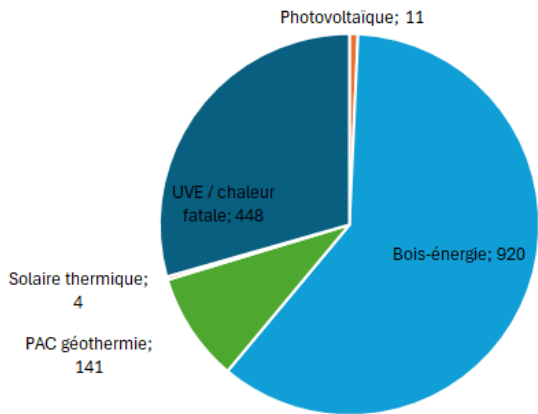
× 3,9

La production d'énergies renouvelables et de récupération à 2050 par rapport à 2021

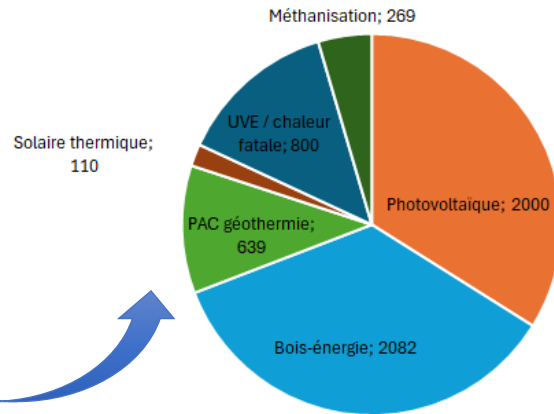
÷ 2

Les consommations d'énergie en 2050 par rapport à 2021

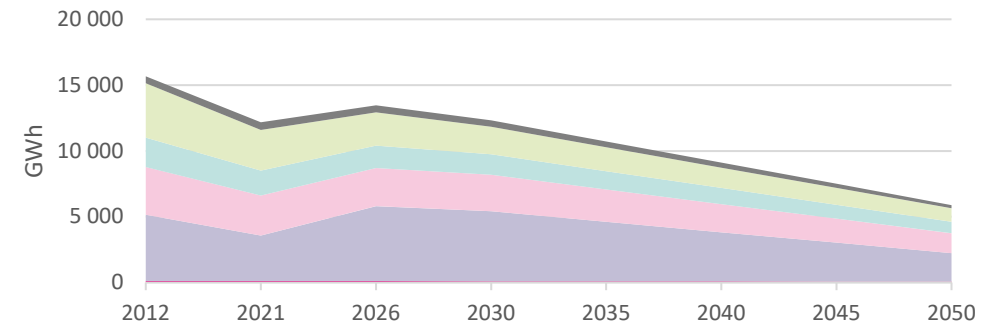
Mix énergétique MRN 2021
Total : 1 524 GWh



Mix énergétique MRN 2050
Total : 5 900 GWh



Trajectoire de réduction des consommations d'énergie 2012-2050
(en GWh/an)



- AGRICULTURE
- DÉCHETS
- INDUSTRIE
- RÉSIDENTIEL
- TERTIAIRE
- TRANSPORT ROUTIER
- TRANSPORT NON ROUTIER

Source : ORECAN, Registre national des installations de production et de stockage d'électricité

QUALITE DE L'AIR



Emissions de polluants atmosphériques

Etat des lieux et objectifs d'émissions de polluants pour la MRN entre 2005 et 2032 - données ATMO Normandie et calcul BL évolution

Emissions en tonne	Historique		Cible PREPA	Objectif MRN				Cible PREPA	Objectif MRN
	2005	2021	2020	2024	2026	2028	2030	2030	2032
NOx	13 271	5 001	6 636	3 940	3 365	2 923	2 481	5 308	2 039
PM10	2 132	1 065	1 556	937	852	767	682	1 236	597
PM2.5	1 340	537	979	432	367	305	244	777	183
COVNM	10 812	5 018	6 163	4 301	3 876	3 504	3 132	5 730	2 761
NH3	1 134	630	1 089	557	532	530	529	1 044	527
SO2	10 090	391	4 541	303	273	270	267	3 431	264

Source de l'historique : inventaire 2021 ORECAN

Concentrations en polluants

Objectifs de la MRN

Nouveaux seuils européens

	Indicateur en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	2030
NO2	Moyenne annuelle civile - Valeur limite	20
PM10	Moyenne annuelle civile - Valeur limite	20
PM2.5	Moyenne annuelle civile - Valeur limite	10
SO2	Moyenne sur 24h - Valeur limite	50
O3	Moyenne sur 8h - Valeur cible	120

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RESILIENCE TERRITORIALE



- Adapter le territoire aux événements climatiques extrêmes



- Adapter notamment le territoire aux fortes chaleurs et à l'effet d'îlot de chaleur, entre autres en augmentant la couverture d'arbres du territoire (indice de canopée) et la végétalisation



- Protéger les populations vulnérables et améliorer l'accès de chacun aux soins

- Réduire la consommation d'eau et en optimiser les usages



- Améliorer la qualité de la ressource → Atteindre 100% de la surface agricole des périmètres de protection rapproché de captage exploitée par des cultures à bas niveau d'intrant (dont les prairies, l'agriculture biologique, biomasse, etc.) à 2040



- Renforcer l'autonomie alimentaire (10% en 2018)



- Renforcer l'autonomie énergétique

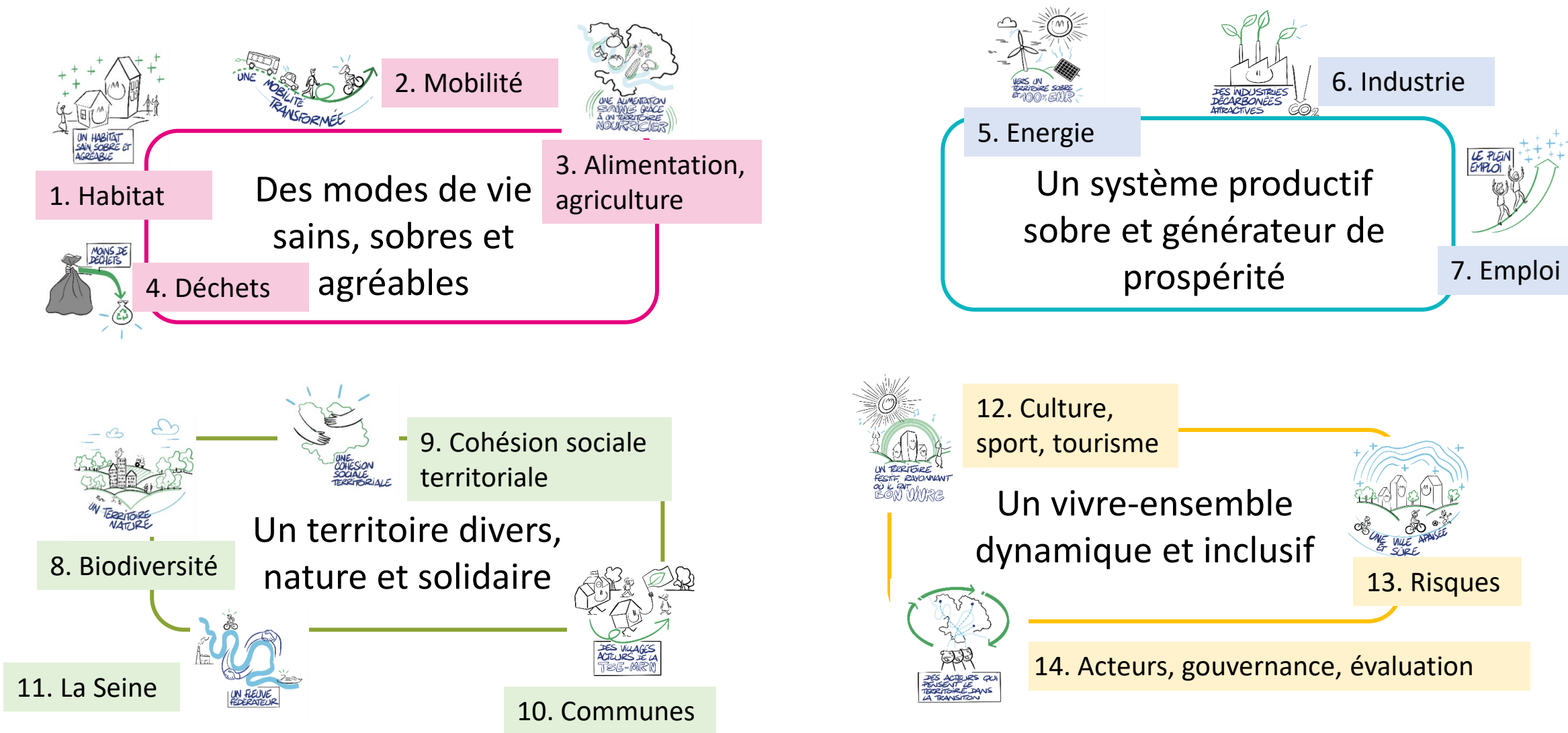
- adapter la structure économique du territoire aux enjeux du changement climatique



- Renforcer la cohésion sociale et l'inclusion → par ex. nombre d'établissements et d'emplois de l'ESS...

Présentation globale du plan d'actions

- 131 actions réparties en 14 axes, regroupés en 4 familles :





HABITAT : objectifs opérationnels



1 Renforcer la rénovation énergétique de l'habitat privé selon les objectifs suivants :

Période	Rythmes prévisionnels de rénovation (% de logements rénovés/an)	Maisons individuelles (logements rénovés/an)	Copropriétés (logements rénovés/an)
2021-2025	2,5		
2026-2030	2,5	2 100	1 400
2031-2040	3,5	2 900	1 900
2041-2050	4	3 300	2 200

2. Remplacer les systèmes de chauffage au fioul : 83 % du parc chauffé au fioul remplacé à 2030
3. Remplacer les systèmes de chauffage au gaz : 26 % du parc chauffé au gaz remplacé à 2030
4. Eradiquer des passoires thermiques E, F et G : passer de 14 % du parc en 2024 à 0 % en 2032, soit 10 500 logements à rénover, ou 1 750 logements par an (sur 6 ans : jusqu'à 2032)



HABITAT : poursuite d'actions engagées



Contribuer au financement de la rénovation du parc social (PLH)

Renforcer les dispositifs spécifiques :
Fond Air-Bois, adaptation au changement climatique, cadastre énergétique, bonification des projets plus performants

Faciliter le financement des projets et du service public



Accompagner les ménages et les porteurs de projet de rénovation

Renforcer la rénovation énergétique et poursuivre les accompagnements d'Energies Métropole

Accompagner les maîtres d'ouvrage pour la construction, rénovation et l'habitation (matériaux, techniques)

Promouvoir et accompagner à l'utilisation de matériaux biosourcés

Systématiser la prescription de matériaux biosourcés puis d'EnR dans les projets de rénovation/construction



HABITAT : actions nouvelles



Lutter contre la précarité énergétique

Etablir un état des lieux de la précarité énergétique sur le territoire

Intensifier le repérage des ménages en situation de précarité énergétique

Accompagner à la sortie de la précarité énergétique

Expérimenter des dispositifs spécifiques : SLIME, Territoire zéro exclusion, auto-rénovation accompagnée, autoconsommation collective

Accompagner les changements de comportement

Accompagner spécifiquement à la sobriété énergétique lors des rénovations énergétiques

Organiser des ateliers et une exposition grand public sur la sobriété énergétique

Sensibiliser dès le plus jeune âge



HABITAT : actions nouvelles



Réduire la vulnérabilité des logements face aux risques

Améliorer la connaissance sur les risques RGA et déployer une cartographie en ligne des risques naturels

Intégrer les risques naturels dans les documents de planification urbaine et la révision du PLH

Accompagner et aider au financement des travaux de réduction des risques technologiques et cavités

Accompagner vers l'autonomie énergétique et la récupération des eaux de pluie



MOBILITE : poursuite d'actions engagées



Mettre en œuvre le plan d'actions du Plan de Mobilité 2035 (adopté en septembre 2024)



Parts modales (en trajet)	2021	2025	2032
Voiture, camion ou fourgonnette	61%	57%	49%
Deux-roues motorisé	0%	0%	0%
Transports en commun	13%	15%	18%
Mobilités douces	26%	29%	34%
<i>Marche à pied (ou roller, patinette)</i>	25%	25%	25%
<i>Vélo (y compris à assistance électrique)</i>	1%	4%	9%
TOTAL	100%	100%	100%



MOBILITE : actions nouvelles



1. Renforcer les mobilités actives, les transports urbains et les déplacements en train

Réaliser un « plan marche »

2. Faire évoluer les comportements

Créer un label « Relais vélo »

3. Accélérer la décarbonation du parc roulant

Créer un lieu dédié à la mobilité durable

4. Combiner et partager plus simplement les mobilités

Expérimenter de nouveaux services autour de l'usage partagé de la voiture : autostop organisé, autopartage, covoiturage solidaire rural

5. Adapter les modes de livraison à la ville



AGRICULTURE et ALIMENTATION :

poursuite d'actions engagées



Mettre en œuvre le plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial (feuille de route 2024-2029)



Mettre en œuvre le plan d'actions de la Stratégie de Protection de la Ressource en Eau à 2040





AGRICULTURE et ALIMENTATION :

actions nouvelles



1. Assurer la transition et la résilience du système agricole et alimentaire de la MRN

Promouvoir l'agroforesterie

2. Protéger la ressource en eau

Renforcer le suivi de la qualité des eaux brutes

Améliorer la connaissance des AAC

Préciser la tension quantitative de la ressource

3. Réduire les consommations d'eau

Rechercher et quantifier les gisements d'économie d'eau dans le cadre de la révision du Schéma Directeur d'eau potable

Mener des actions de sobriété auprès des gros consommateurs d'eau

Inciter à l'utilisation des eaux non-conventionnelles (récupération des eaux de pluie pour les logements et pour le patrimoine métropolitain)



DECHETS : poursuite d'actions engagées



Mettre en œuvre le plan d'actions du Plan Réduisons nos déchets à la source (adoption prévue en 2025)

Mettre en œuvre le plan d'actions du Plan d'Accompagnement des Changements de la Transition Ecologique (révision 2026-2032)



Mettre en œuvre le plan d'actions du Plan Métropole Zéro Pollution Plastique (révision 2026-2032)



DECHETS : actions nouvelles



1. Organiser le déploiement de l'économie circulaire

Construire une stratégie et un plan d'actions dédié

Construire une gouvernance interne et externe

Créer une boîte à outils à destination des communes suite à l'expérimentation « Mon Propre Quartier »

Favoriser une consommation plus responsable (ateliers, consommation alternative...)

2. Réduire les déchets à la source

Accompagner l'écosystème COP Rouen 2030 pour la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective et privée



DECHETS



3. Améliorer le tri et le recyclage

Mettre en place les nouvelles filières de recyclage et promouvoir le tri des produits vers ces filières auprès des usagers

Etudier l'optimisation du réseau de déchetteries, définir et mettre en œuvre un schéma directeur pour la modernisation des sites

4. Renforcer l'éco-exemplarité de la Métropole et de ses partenaires

Elaborer le nouveau plan d'actions 2026-2030 pour la démarche éco-agents

Travailler à une labellisation « Eco-manifestation » de tous les événements à destination des agents, partenaires ou grand public organisés par la MRN

Mettre en place l'éco-conditionnalité des aides accordées aux manifestations des partenaires

Intégrer l'adaptation au changement climatique dans la commande publique



ENERGIE : poursuite d'actions engagées



1. Maîtriser les consommations d'énergie et renforcer la sobriété

Engager les entreprises et les communes dans des actions de sobriété énergétique (ACTEE CUBE...)

2. Accompagner et développer les EnR&R



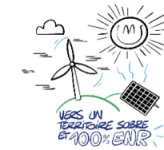
3. Développer les réseaux de distribution d'énergie

4. Massifier la rénovation énergétique du tertiaire





ENERGIE : actions nouvelles



1. Maîtriser les consommations d'énergie et renforcer la sobriété

Accompagner la programmation d'actions de sobriété structurelle : évaluation des besoins, actions de regroupement mutualisation...

Maîtriser les consommations électriques des stations d'épuration et des postes de relevage

Valoriser le potentiel énergétique des process d'assainissement : photovoltaïque, récupération de chaleur fatale, méthanisation des boues et valorisation de la puissance hydraulique des rejets

Réaliser un schéma directeur d'éclairage public

2. Accompagner et développer les EnR&R

Mettre en œuvre la stratégie de solarisation photovoltaïque du patrimoine de la Métropole



ENERGIE : actions nouvelles



3. Développer les réseaux de distribution d'énergie

Mener une campagne de substitution du fioul dans le cadre des rénovations thermiques de l'habitat individuel

Développer la résilience énergétique du territoire

4. Massifier la rénovation énergétique du tertiaire

Elaborer une feuille de route d'actions d'Energies Métropole pour la rénovation du tertiaire privé

Adapter le bâti agricole

Réaliser un Schéma Directeur Immobilier Energie

Mettre en œuvre le plan pluriannuel de rénovation et de solarisation du patrimoine bâti métropolitain



INDUSTRIE : poursuite d'actions engagées



1. Soutenir le développement des EnR&R

Poursuivre le développement du réseau de chaleur industrielle de Rouen (ZI)

Poursuite du plan d'actions Urbanpact

2. Accompagner une écologie industrielle territoriale

Accompagnement des études et projets de ZIBAC

3. Accompagner la décarbonation des process industriels et flux de marchandises

Animation, accompagnement technique et mobilisation des réseaux d'acteurs



INDUSTRIE : actions nouvelles

1. Soutenir le développement des EnR&R

Renforcer l'activité de la SEM ASER auprès des industriels pour faciliter les projets d'EnR

2. Accompagner une écologie industrielle territoriale

Mener une étude de préfiguration basée sur le tissu industriel territorial

Soutenir les démarches d'accompagnement de l'économie collaborative

3. Accompagner la décarbonation des process industriels et flux de marchandises

Proposer un accompagnement renforcé aux entreprises porteuses de solutions pour la transition et pouvant être qualifiées d'éco-entreprises

Accompagner les clubs d'entreprises du territoire dans une démarche collective de RSE à l'échelle d'une zone d'activité



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



1. Préserver et restaurer la biodiversité

Suivre et mesurer l'évolution de la biodiversité

Restaurer des continuités écologiques fonctionnelles pour chacune des sous-trames de la TVBN

2. Développer la nature en ville

Poursuivre l'application du principe Eviter-Réduire-Compenser : instaurer une gouvernance et animer le dispositif

3. Accompagner les acteurs du territoire

Réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'un système de banque de compensation par anticipation

4. Aménager le territoire en vue du ZAN et de la résilience

Poursuivre la politique d'acquisition foncière et de gestion de sites naturels et forestiers

5. Renforcer la résilience face au risque inondation

Poursuivre les programmes « mares » et « haies »



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



1. Préserver et restaurer la biodiversité

Poursuivre les actions de la charte biodiversité en faveur des milieux ouverts calcicoles, des milieux ouverts silicicoles et des zones humides

2. Développer la nature en ville

Poursuivre la veille et sensibiliser sur les espèces exotiques envahissantes

3. Accompagner les acteurs du territoire

Suivre, gérer et évaluer l'évolution des espèces rares et menacées

4. Aménager le territoire en vue du ZAN et de la résilience

5. Renforcer la résilience face au risque inondation



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



1. Préserver et restaurer la biodiversité

2. Développer la nature en ville

3. Accompagner les acteurs du territoire

4. Aménager le territoire en vue du ZAN et de la résilience

5. Renforcer la résilience face au risque inondation

Désimperméabiliser les espaces publics et privés

Viser un indice de canopée de 30 % dans les projets d'aménagement portés par la MRN

Préserver les arbres existants et harmoniser les conditions de plantation et d'entretien avec l'ensemble des communes

Poursuivre, avec les communes, les actions de préservation et d'augmentation de la trame noire



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



1. Préserver et restaurer la biodiversité

Accompagner les communes dans leurs actions en faveur de la biodiversité, dans la gestion de leur patrimoine forestier ou l'utilisation du bois dans la construction

2. Développer la nature en ville

Promouvoir un modèle économique respectueux de la biodiversité et des ressources naturelles

3. Accompagner les acteurs du territoire

Développer et encourager le mécénat en faveur de la restauration de la biodiversité

4. Aménager le territoire en vue du ZAN et de la résilience

Renforcer les interactions entre les habitants et la nature

5. Renforcer la résilience face au risque inondation



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



1. Préserver et restaurer la biodiversité

Améliorer les capacités de séquestration carbone par la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers

2. Développer la nature en ville

Gérer durablement ces espaces pour le développement des ressources renouvelables

3. Accompagner les acteurs du territoire

Protéger les sols forestiers

4. Aménager le territoire en vue du ZAN et de la résilience

Mettre en place des dispositifs urbains de rafraîchissement

Cartographier et communiquer sur les zones refuge

Mettre en œuvre les projets de renaturation

5. Renforcer la résilience face au risque inondation

Renforcer le PLUi comme outil d'adaptation au changement climatique



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



1. Préserver et restaurer la biodiversité

Mettre en œuvre le programme d'actions du PAPI Rouen-Louviers-Austreberthe 2024-2030

2. Développer la nature en ville

Identifier les activités économiques vulnérables et planifier une stratégie de relocalisation ou de construction adaptée

3. Accompagner les acteurs du territoire

Contribuer au dialogue sur le risque inondation au sein de l'Entente Axe Seine

4. Aménager le territoire en vue du ZAN et de la résilience

5. Renforcer la résilience face au risque inondation



RESILIENCE TERRITORIALE



1. Agir pour la santé humaine et environnementale

Améliorer la connaissance et le suivi des pollens

Communiquer sur les enjeux de santé publique liés au changement climatique

Améliorer la détection des espèces invasives et nuisibles

Accompagner une démarche globale sur les enjeux de qualité de l'air intérieur

Poursuivre et renforcer les actions en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air extérieur

2. Accompagner l'ensemble des publics

3. Améliorer la culture du risque



RESILIENCE TERRITORIALE



1. Agir pour la santé humaine et environnementale

2. Accompagner l'ensemble des publics

3. Améliorer la culture du risque

Etudier l'opportunité de mettre en place une tarification solidaire dans les transports

Mettre en œuvre l'aide préventive à la précarité hydrique

Etudier la tarification incitative sur les déchets

Accompagner les associations via les structures « Relais des transitions » et « Relais vélos »

Poursuivre l'accompagnement des acteurs sociaux dans le cadre du PACTE



RESILIENCE TERRITORIALE



1. Agir pour la santé humaine et environnementale

Développer la culture du risque auprès de la population

2. Accompagner l'ensemble des publics

Contribuer à préparer le territoire à faire face à une situation de crise

3. Améliorer la culture du risque

Anticiper et prévenir le risque d'incendie de forêt

Mettre en place un plan de résilience des systèmes informatiques



COP ROUEN 2030



1. Documenter scientifiquement les enjeux de la TE et les partager

Poursuivre les travaux du GIEC de la MRN et déployer un réseau de capteurs

2. Accompagner les communes dans la TSE

Réaliser, tous les 3 ans, le bilan carbone « patrimoine et compétences » de la MRN

3. Transformer le territoire avec les habitants

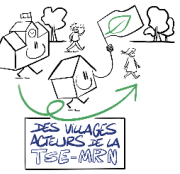
Réaliser annuellement l'évaluation climatique du budget

4. Coconstruire l'avenir du territoire en associant tous les acteurs

Quantifier le niveau d'engagement des usagers de la Métropole avec le baromètre métropolitain des modes de vie



COP ROUEN 2030



1. Documenter
scientifiquement les enjeux
de la TE et les partager

**2. Accompagner les
communes dans la TSE**

3. Transformer le territoire
avec les habitants

4. Coconstruire l'avenir du
territoire en associant tous les
acteurs

Bonifier les aides financières aux communes et les accompagner techniquement en fonction des nouveaux objectifs du PCAET

Poursuivre les dispositifs d'animation et de valorisation auprès des communes

Soutenir la mise en œuvre des actions inscrites dans la feuille de route de l'écosystème des communes, annexée au 2^e Accord de Rouen pour le Climat



COP ROUEN 2030



1. Documenter scientifiquement les enjeux de la TE et les partager

Promouvoir et mettre en œuvre une démocratie inclusive et participative

2. Accompagner les communes dans la TSE

Proposer des équipements métropolitains moteur de l'engagement des publics et aller au plus près des publics

3. Transformer le territoire avec les habitants

Déployer un challenge territorial « 2 tonnes »

4. Coconstruire l'avenir du territoire en associant tous les acteurs



COP ROUEN 2030



1. Documenter scientifiquement les enjeux de la TE et les partager

Animer, suivre et évaluer l'ensemble des feuilles de route des écosystèmes d'acteurs

2. Accompagner les communes dans la TSE

Construire un parcours d'accompagnement spécifique pour les entreprises

3. Transformer le territoire avec les habitants

Former les agents de la MRN aux enjeux de la TE

4. Coconstruire l'avenir du territoire en associant tous les acteurs

Coconstruire et évaluer les politiques métropolitaines avec le CDD



TRAVAIL EN SOUS-GROUPES SUR LES FICHES ACTIONS DU VOLET AEC



Les 4 familles des fiches actions



Des modes de vie sains,
sobres et agréables

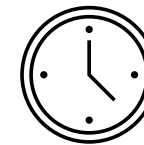
Un système productif
sobre et générateur de
prospérité

Un territoire divers,
nature et solidaire

Un vivre-ensemble
dynamique et inclusif



Consignes



55 minutes

Chaque groupe traite une famille de fiches actions.

Pour chaque fiche action, répondez aux questions suivantes :

- **Cette action prend-elle bien en compte les objectifs représentés par la Convention citoyenne ?**
- **À quelle(s) condition(s) cette action peut-elle être acceptable ? À quelle(s) condition(s) sera-telle réussie ?**

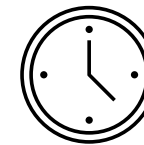


Pause !

Retour à 11h



Consignes



1h30

Chaque groupe traite une famille de fiches actions.

Pour chaque fiche action, répondez aux questions suivantes :

- **Cette action prend-elle bien en compte les objectifs représentés par la Convention citoyenne ?**
- **À quelle(s) condition(s) cette action peut-elle être acceptable ? À quelle(s) condition(s) sera-telle réussie ?**



Bon appétit !



Retour à 13h30



Débat mouvant

RAPPORT AU RISQUE ET À LA NATURE

Les zones exposées à des risques d'inondation modéré doivent-elles être réservées exclusivement à des espaces naturels, même si cela limite le développement économique et urbain ?





Débat mouvant

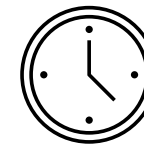
ATTRACTIVITÉ, CONSOMMATION ET ÉNERGIE

La Métropole doit-elle imposer des contraintes strictes aux entreprises pour atteindre ses objectifs de décarbonation, même si cela risque de décourager l'installation de nouveaux acteurs économiques ?





Consignes



30 minutes

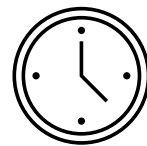
Chaque groupe traite une famille de fiches actions.

Pour chaque fiche action, répondez aux questions suivantes :

- **Cette action prend-elle bien en compte les objectifs représentés par la Convention citoyenne ?**
- **À quelle(s) condition(s) cette action peut-elle être acceptable ? À quelle(s) condition(s) sera-telle réussie ?**



Synthèse sur la famille des fiches actions



20 minutes

- Choisissez **3 fiches actions** que vous aimeriez présenter aux autres groupes.
- Indiquez **les points d'intérêt** de votre famille de fiches actions.
- Indiquez **les points de vigilance** pour la mise en œuvre de cette famille de fiches actions.



World café : découvrez les fiches actions des autres groupes !



Consignes



Toutes les 20 minutes, vous changez de tables pour découvrir le travail des autres groupes. Deux personnes restent à table et accueillent les nouveaux participants pour leur présenter 3 actions et recueillir des retours pour alimenter leur travail.

- **1^{er} tour** : tables 1 et 2 / tables 3 et 4
- **2^{ème} tour** : tables 1 et 3 / tables 2 et 4
- **3^{ème} tour** : tables 1 et 4 / tables 2 et 3



Pause !

Retour à 16h



Restitution



Consignes

Choisissez, parmi les 3 fiches actions, **une fiche à présenter en plénière**. Prenez 10 minutes pour faire le point sur cette fiche « consolidée » à partir des apports du world café !





Présentation des fiches actions clés



Chaque groupe présente en 5 minutes une fiche action sur laquelle il a travaillé.



Conclusion



Prochains rendez-vous

- **Début septembre** : Webinaire sur l'Accord de Rouen pour le climat #2
- **30 septembre** : Signature de l'Accord de Rouen pour le climat #2
- **Décembre 2025** : Rétrospective et conclusion de l'année de travail du comité de suivi

**MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION !**

